**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 43ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DU BOSTWANA**

**Genève, le 3 mai 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Botswana et la félicite pour la présentation de son rapport national au titre du 4e cycle de l’EPU.

Le Tchad salue le Botswana pour les efforts considérables déployés au niveau institutionnel et législatif afin de mettre en œuvre les recommandations acceptées à l’issue de son examen périodique précèdent.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

1. Envisager la ratification de la Convention sur la réduction des cas d’apatridie et retirer la réserve à la Convention relative au statut des réfugiés ;
2. Envisager la ratification du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Protocole facultatif s’y rapportant ;
3. Harmoniser la législation avec les principes et les dispositions de la Convention relative aux droits de l’enfant.

Pour terminer, le Tchad souhaite au Botswana, un examen couronné de succès.

Je vous remercie.